

■ ÉDITO

Les intentions d'investissement en actions se maintiennent à un niveau élevé

Cette nouvelle édition du Baromètre de l'épargne et de l'investissement confirme les tendances observées depuis deux ans.

À l'automne 2024, les intentions d'investissement en actions se situaient au niveau le plus élevé depuis le lancement du Baromètre en 2017. 30 % des personnes interrogées ont répondu pouvoir envisager d'investir en actions dans les 12 mois suivants (27 % en 2023).

Ces intentions d'investissement restent principalement portées par les moins de 35 ans. 53 % d'entre eux envisagent d'investir en actions, contre 42 % en 2023 (lire en page 2).

En cohérence avec leurs intentions d'investissement, les plus jeunes sont moins nombreux que leurs aînés à considérer que le risque des placements en actions est important et plus nombreux à juger leur potentiel de rendement élevé (page 3).

■ FOCUS

Le contexte actuel incite davantage à l'épargne

Le contexte global semble inciter les Français à épargner davantage. Les jeunes ont tendance à se tourner vers l'investissement plus souvent que leurs aînés.

En octobre 2024, interrogés sur l'impact de l'inflation sur la rémunération de leur épargne, 23 % des Français ont indiqué penser augmenter leur épargne dans les douze mois à venir. Cette proportion était de 18 % en 2023.

Cette attitude est plus marquée chez les moins de 35 ans : 43 % déclarent penser épargner davantage (27 % en 2023), contre 8 % des 55 ans et plus (9 %).

Seuls 10 % des Français ont répondu envisager de réduire leur épargne (13 % en 2023).

Par ailleurs, invités à considérer le contexte global, au niveau national ou mondial, 33 % des répondants ont indiqué vouloir épargner davantage¹. C'est le cas de 53 % des moins de 35 ans, contre 17 % des 55 ans et plus.

¹ Nouvelle question du Baromètre AMF posée en 2024 : « Diriez-vous que le contexte actuel, au niveau national ou mondial, vous incite à ... »

Le Baromètre de l'AMF explore également, avec de nouvelles questions, les relations entre les conseillers financiers et les épargnants. La moitié des personnes interrogées (51 %) estime être suffisamment conseillée en matière d'épargne. La quasi-totalité (93 %) des personnes ayant bénéficié d'un bilan de leur épargne ou d'un conseil ces 3 dernières années estime que ce conseil était adapté à leur situation (page 4).

L'engouement des plus jeunes pour l'investissement, qui se confirme, conforte la stratégie d'éducation financière de l'AMF ciblant les jeunes investisseurs¹.

Dans le cadre du renforcement de cette stratégie, l'une des actions prioritaires de l'AMF en 2025 prévoira de nouveaux contenus pédagogiques dédiés. ■

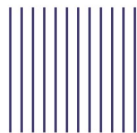
¹ L'AMF a lancé en octobre 2024, en coopération avec l'OCDE et le soutien de la Commission européenne, une grande campagne d'éducation financière dédiée aux jeunes investisseurs, intitulée « [Les mystères d'Investipolis](#) », sur les réseaux sociaux et avec un site internet dédié.

Les placements envisagés dans les 12 prochains mois

La sécurité reste particulièrement recherchée, même si les intentions varient avec l'âge.

Les placements envisagés par les personnes voulant continuer à épargner dans les prochains mois sont les suivants :

- Les placements garantis : 40 % (34 % des moins de 35 ans, 46 % des 55 ans et plus) ;
- Les investissements financiers : 12 % (19 % des moins de 35 ans, 5 % des 55 ans et plus) ;
- Les crypto-actifs (« crypto-monnaies ») : 7 % (10 % des moins de 35 ans, 3 % des 55 ans et plus) ;
- Les placements dans l'immobilier locatif : 7 % (10 % des moins de 35 ans, 5 % des 55 ans et plus) ;
- Le financement participatif (*crowdfunding*) : 2 % (4 % des moins de 35 ans, moins de 1 % parmi les 55 ans et plus) ;
- Les autres types d'investissements divers (non financiers et non immobiliers) : 5 % (5 % des moins de 35 ans, 3 % des 55 ans et plus). ■



Les intentions d'investissement de nouveau en hausse

L'intérêt pour les placements en actions ainsi que les intentions d'investissement se maintiennent à un haut niveau.

Comme chaque année depuis 2017, la Lettre fait le point sur l'évolution des préférences, des attitudes et des intentions des Français en matière d'investissement.

2 044 personnes représentatives de la population française de plus de 18 ans ont été interrogées en octobre 2024¹.

L'intérêt porté aux placements en actions demeure à un niveau élevé

L'intérêt pour les placements en actions et la confiance envers ces produits, après avoir progressé entre 2022 et 2023, se sont maintenus à un niveau élevé en 2024. 32 % des personnes interrogées se disent intéressées par ces placements. Ce sont davantage :

- les hommes : 43 % d'entre eux (22 % des femmes),
- les moins de 35 ans : 47 % (20 % des 55 ans et plus),
- les CSP + : 45 % (34 % des CSP - et 22 % des retraités et inactifs).

La confiance envers les placements en actions est exprimée par 28 % des personnes interrogées, à un niveau stable. De nouveau, ce sont plus particulièrement les hommes (37 % d'entre eux contre 20 % des femmes) et les moins de 35 ans (41 % contre 18 % des 55 ans et plus).

Comme en 2023, 43 % des Français (57 % des moins de 35 ans) estiment que les placements en actions seront rentables dans les 5 prochaines années (37 % en 2022). Cette proportion est de 71 % parmi les détenteurs d'actions cotées (67 % en 2023).

Des intentions d'investissement encore en hausse

La part des Français déclarant pouvoir envisager d'investir en actions dans les 12 mois a encore augmenté en 2024, pour atteindre 30 %. Elle atteint 53 % chez les moins de 35 ans (42 % en 2023), 34 % chez les 35-54 ans (31 % en 2023) et 12 % chez les 55 ans et plus (15 % en 2023).

Au cours des 12 prochains mois, pourriez-vous envisager de souscrire des placements en actions ? Part des « Oui »



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

Ces intentions se retrouvent chez 46 % des CSP + et 62 % des détenteurs de placements investis sur les marchés financiers (actions, fonds, etc.), en particulier les détenteurs d'actions cotées (70 % d'entre eux) ou d'ETF (76 %).

¹ Le rapport détaillé de l'étude est accessible sur le site de l'AMF dans la rubrique [Publications/Rapports, études et analyses](#).

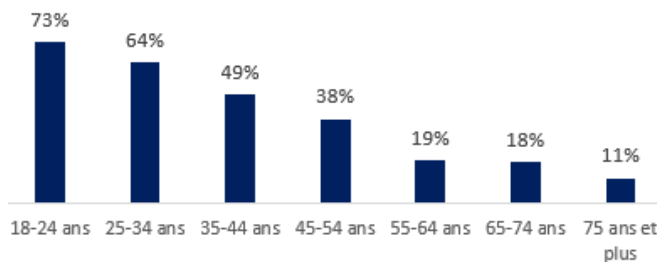
En ajoutant les personnes pouvant envisager d'investir en actions à plus long terme, la part des Français se déclarant susceptible d'investir en actions à court ou à plus long terme s'établit à 38 % (36 % en 2023). Cette proportion atteint les deux tiers parmi les moins de 35 ans (67 %), 44 % chez les 35-54 ans et 17 % chez les 55 ans et plus.

Evolution des intentions d'investissement en actions, à court ou à plus long terme, chez les moins de 35 ans



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

Les intentions d'investissement en actions à court terme ou à plus long terme, selon la tranche d'âge



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

L'évolution de l'appétence au risque des plus jeunes

La part des Français qui disent accepter de prendre des risques pour leur épargne se maintient à un niveau relativement élevé en 2024, à 44 %.

Les moins de 35 ans sont surreprésentés : ils sont 57 % à dire accepter de prendre des risques. Cette proportion avait fortement cru en 2023 et s'est maintenue en 2024. ■

Evolution de la proportion des personnes de moins de 35 ans acceptant une part de risque²



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

² Au sujet de la gestion de votre épargne et de vos placements, quel profil vous correspond le mieux ?

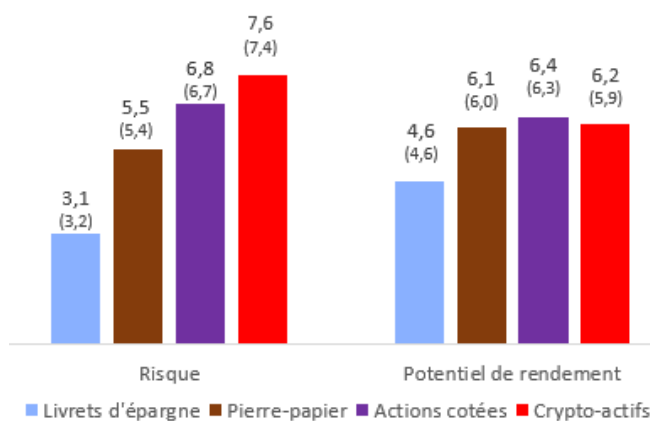
Cumul : « Vous acceptez un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que les placements sans risque » ou « Vous acceptez une plus grande part de risque dans l'espoir d'avoir la meilleure rémunération possible »

La perception des caractéristiques des placements

Les perceptions des Français concernant les principales caractéristiques des livrets d'épargne, de la pierre-papier (SCPI, etc.), des actions cotées et des crypto-actifs sont globalement stables depuis un an.

Toutefois, les niveaux de risque et de potentiel de rendement sont jugés un peu plus élevés en 2024, en particulier pour les crypto-actifs.

Les perceptions concernant le risque et le rendement en 2024 (en 2023), score moyen sur 10



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

Le niveau de risque perçu a un peu augmenté depuis un an.

Les **crypto-actifs** sont considérés comme risqués par 66 % des Français (score d'au moins 7/10, stable par rapport à 2023). Les 18-24 ans sont 59 % à les juger risqués.

Par ailleurs, 72 % des investisseurs au sens large (bourse, financement participatif ou crypto-actifs) pensent que le risque des crypto-actifs est important.

Les **actions cotées** sont considérées comme risquées par 57 % des Français (stable) et 62 % des détenteurs de produits d'investissement en bourse (actions, fonds, etc.). Seuls 49 % des 18-24 ans considèrent que leur risque est important (61 % des 35-54 ans).

La **pierre-papier** est jugée risquée par 34 % des Français (stable). C'est le cas de 37 % des détenteurs de pierre-papier (41 % en 2023).

Le **potentiel de rendement perçu** pour ces produits d'investissement est également légèrement en hausse entre 2023 et 2024.

Celui des **actions cotées** est jugé un peu plus élevé que celui des crypto-actifs ou de la pierre-papier.

En 2024, comme en 2023, 49 % des Français pensent que le potentiel des actions cotées est important. Les détenteurs d'actions cotées sont en 2024 plus nombreux à le penser (65 % contre 55 % en 2023), ainsi que les plus jeunes : 56 % des moins de 35 ans (43 % des 55 ans et plus).

48 % des personnes interrogées pensent que le potentiel de rendement des **crypto-actifs** est important (42 % en 2023), en particulier leurs détenteurs (68 % d'entre eux, comme en 2023).

Par ailleurs, 40 % des répondants estiment que le potentiel de la **pierre-papier** est important (52 % de ceux qui en détiennent). Ces perceptions sont stables depuis 2023.

La disponibilité perçue de l'argent investi

La liquidité de la **pierre-papier** n'est pas jugée très inférieure à celle des actions cotées ou des crypto-actifs. 29 % des répondants la considèrent comme bonne (stable). Cette proportion est de 32 % pour les actions cotées (34 % en 2023) et de 34 % pour les crypto-actifs (33 % en 2023).

Concernant la pierre-papier, 41 % des moins de 35 ans pensent que la disponibilité de l'argent investi est bonne (39 % en 2023). C'est aussi le cas de 36 % des détenteurs.

La liquidité des **actions cotées** est jugée élevée par 43 % des détenteurs (stable) et par 42 % des moins de 35 ans (stable). 57 % des détenteurs de **crypto-actifs** les estiment liquides (49 % en 2023). Les moins de 35 ans sont 40 % (stable).

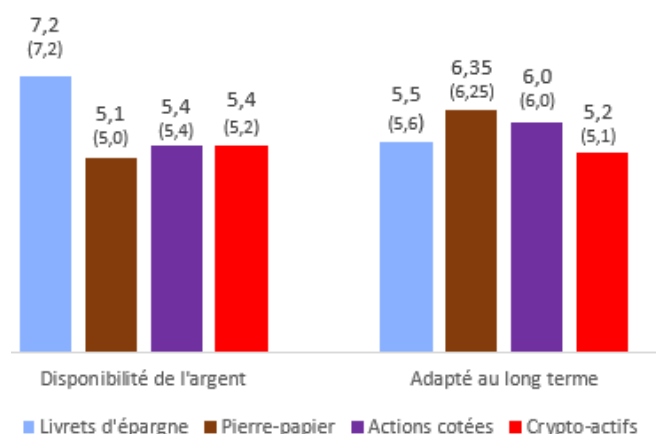
La perception du caractère adapté au long terme

La pierre-papier et les actions cotées sont jugées adaptées à un objectif de long terme. 46 % des répondants jugent la pierre-papier adaptée au long terme (66 % des détenteurs) et 40 % pensent que les actions cotées le sont (56 % de leurs détenteurs).

Les crypto-actifs paraissent adaptés au long terme à 31 % des personnes interrogées (51 % des détenteurs).

Ces appréciations n'ont pas évolué par rapport à 2023.

Les perceptions concernant la liquidité et le caractère adapté au long terme en 2024 (en 2023), score moyen sur 10



Source : Baromètre AMF, Octobre 2024

L'image des placements en actions évolue favorablement

Une majorité de Français considère que ces placements sont réservés « à ceux qui disposent de beaucoup de temps à y consacrer » (76 %) et « à des gens qui s'y connaissent suffisamment » (80 %). De même, les trois quarts estiment que « les placements en actions sont trop risqués » (76 %), plus fréquemment les femmes et les 55 ans et plus.

Ces perceptions sont stables depuis 2017. Toutefois, certaines évolutions se dessinent.

Ainsi, 75 % des répondants pensent désormais que ces placements sont les plus intéressants à long terme, contre 64 % en 2017. Ils ne sont plus que 28 % à penser qu'ils ne « rapportent rien au final », contre 42 % en 2017.

Enfin, 66 % des répondants pensent qu'« investir en actions permet de faire des placements responsables », contre 54 % en 2019. ■

Des conseils en placements bien perçus

La moitié (51 %) des Français estime recevoir suffisamment de conseils en matière de placements de la part des établissements financiers. Ce sont plus souvent les personnes de 55 ans et plus (54 % d'entre eux, contre 48 % des moins de 35 ans). Les deux tiers des détenteurs de produits d'investissement ou de ceux qui possèdent au moins 100 k€ de placements financiers, estiment qu'ils bénéficient de suffisamment de conseils.

49 % des personnes interrogées ont indiqué avoir déjà bénéficié d'un bilan de leur épargne, d'un conseil ou d'une recommandation de la part d'un professionnel, dont la moitié (23 %) en 2023 ou en 2024. Dans 6 cas sur 10 (63 %), un bilan approfondi a été effectué.

Des recommandations jugées adaptées par une très grande majorité des personnes conseillées

Dans 93 % des cas, les personnes ayant bénéficié d'un conseil dans les 3 dernières années ont estimé que ce conseil était adapté à leur situation. Un peu plus de la moitié des conseils ont été suivis d'une souscription du placement recommandé. Avec le recul, 8 souscripteurs sur 10 estiment que le produit recommandé était « d'un bon rapport qualité/prix ».

Une meilleure connaissance de la rémunération des conseils

A la question de savoir si en règle générale les conseils financiers sont rémunérés par les frais qui pèsent sur les placements souscrits, 50 % des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative (46 % en 2023).

Les moins de 35 ans sont plus nombreux à répondre par l'affirmative (56 %, contre 48 % en 2023). Seuls 44 % des 55 ans et plus sont dans ce cas.

63 % des investisseurs (bourse, *crowdfunding* ou crypto-actifs) répondent par l'affirmative (20 % par la négative, 17 % ne savent pas). Ils n'étaient que 59 % en 2023.

La connaissance des obligations du conseiller avant une recommandation d'investissement

Par ailleurs, 59 % des répondants savent que le conseiller doit, notamment, évaluer leurs connaissances et expérience financières avant de leur recommander un investissement (55 % en 2023). Seulement 24 % des répondants ont indiqué ne pas savoir.

68 % des moins de 25 ans ont répondu correctement à cette question, ainsi que 74 % des détenteurs de produits d'investissement. 17 % de ces derniers ont répondu que ce n'était pas une obligation de faire cette évaluation et 9 % ont indiqué ne pas savoir.

La détention de produits d'investissement

Environ 4 foyers Français sur 10 ne détiennent aucun produit d'investissement.

32 % des personnes interrogées (31 % en 2023) ont déclaré détenir au moins un produit d'investissement, soit dans le cadre d'un compte-titres ou d'un PEA (27 %), soit dans celui du financement participatif (6%), soit des crypto-actifs (9 %, y compris les NFT).

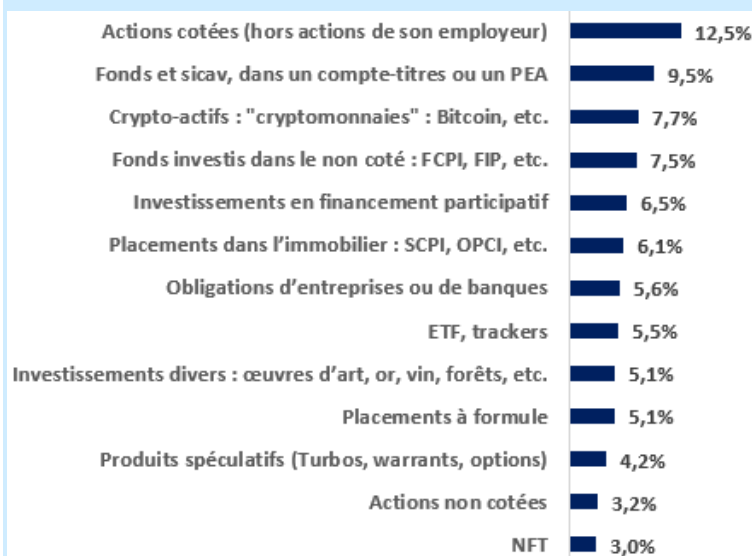
Les autres détenteurs de placements non garantis (27 % des Français) le sont uniquement au sein d'une assurance-vie, d'une épargne retraite ou d'une épargne salariale.

Un renouvellement des investisseurs

S'agissant des actions cotées, 50 % des détenteurs y ont investi pour la première fois il y a 3 ans au plus. C'est le cas de 66 % des détenteurs d'ETF ou de 53 % des investisseurs dans le cadre du financement participatif.

Les moins de 35 ans sont nombreux à se dire investis en actions cotées (15 %), en crypto-actifs (15 %), mais aussi en ETF (11 %), en parts de fonds de capital risque (11 %), en biens divers (10 %) ou dans le cadre du financement participatif (10 %).

Les produits d'investissement détenus au sein du foyer



Source : Baromètre AMF, octobre 2024

Estimation des taux de détention de produits d'investissement : quelle marge d'erreur ?

Les enquêtes menées auprès des Français permettent d'estimer la détention de placements. Il s'agit de déclaratifs : le répondant indique oui ou non produit par produit.

En matière d'investissement, les dénominations des produits détenus ne sont pas toujours bien connues par leurs détenteurs, s'agissant souvent de surcroît de produits détenus au sein d'enveloppes juridiques et fiscales.

De plus, ces estimations sont associées à des marges d'erreur statistiques. Par exemple, pour les actions cotées, le taux est estimé en 2024 à 12,5 % au sein du foyer (et non au niveau individuel), dans une fourchette allant de 11,1 à 13,9 % (intervalle de confiance de 95 %).